Principaux *abris gravés* de la forêt domaniale de Fontainebleau

En ce qui concerne l'art rupestre en France, le site constitué par l'ensemble gravé en plein air de la Vallée des Merveilles et du Mont Bégo peut être considéré comme le premier et le plus abondant. Peu de gens savent que, en quantité de gravures, le massif de Fontainebleau est le deuxième de notre territoire. Ainsi le recensement effectué par le GERSAR en 1998 fait état de 1120 cavités ornées dans le sud-est du Bassin Parisien, diversement réparties au sein d'un polygone compris entre Nemours, Malesherbes, Rambouillet, Arpajon, Melun et Fontainebleau.

L'art rupestre du massif de Fontainebleau

Il s'agit d'un art schématique très particulier que l'on trouve dans les cavités rocheuses des massifs de grès, roche si abondante dans cette partie de l'Ile-de-France. Fait de sillons approximativement rectilignes obtenus par frottement ou abrasion linéaire de la surface du grès à l'aide d'un objet dur (silex, grès, métal ou autre), c'est un art où les courbes sont rares et souvent maladroites.

Ces sillons, quelques fois isolés, peuvent se disposer en faisceaux plus ou moins parallèles ou convergents, ou se recouper de diverses manières, notamment en grilles et quadrillages. Quelques figures symboliques sont souvent associées comme cruciformes, étoiles et rouelles, carrés et dérivés. Les anthropomorphes sont peu fréquents et de structure trop variée pour fournir des indications.

Les figures animales sont encore plus rares avec quelques cervidés schématiques. L'époque moderne voit apparaître les croix latines ou les calvaires puis les inscriptions alphabétiques qui remontent rarement au-delà du XVII[e] siècle.

Remarquons que toutes ces gravures sont toujours situées dans des cavités, qu'il s'agisse de surplombs sous les platières, de cavités géodiques ou d'auvents ménagés entre des accumulations de blocs rocheux. Il est à remarquer d'emblée que ces cavités sont rarement habitables. Quelques gravures en plein air sont décrites, comme aux

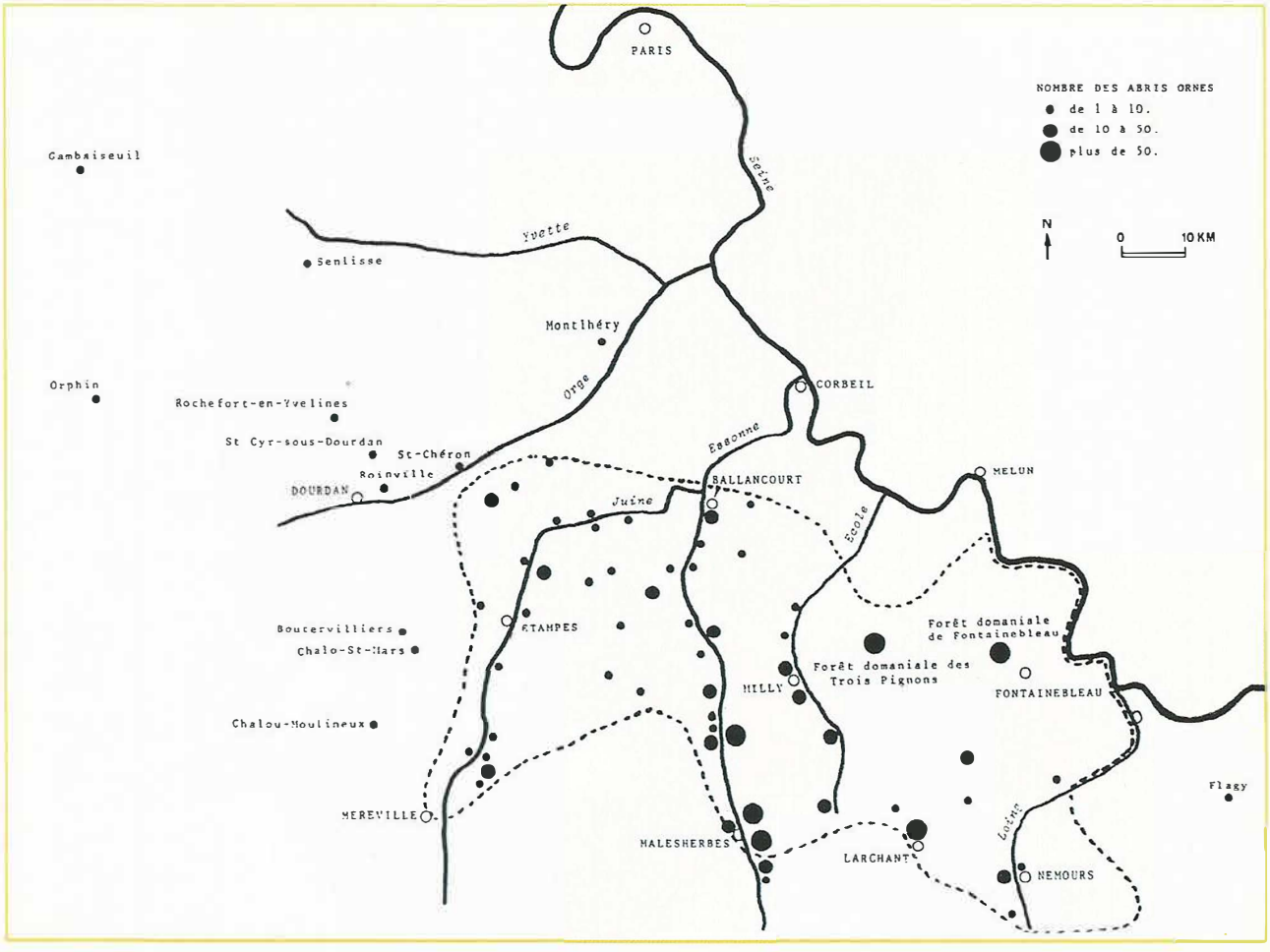

1 - Carte de répartition

Fig. 2 - Franchard nord, serpette ou cheval ? (photo F. Beaux)

Trois Pignons, mais il s'agit soit de gravures obtenues par martelage reproduisant un registre de symboles pseudo médiévaux et qui seraient des créations très récentes, soit d'inscriptions alphabétiques contemporaines.
Signalons, pour être complet, l'existence d'une gravure d'équidé très particulière par son naturalisme qui a été attribuée à l'époque paléolithique mais dont l'extrême rareté – la seule connue dans toute Ile-de-France – nous en interdit de préciser la localisation.
L'art rupestre de Fontainebleau, que l'on peut qualifier de classique, est encore bien mystérieux. Comme le disait Georges NEHL, il ne date pas toujours du "week-end" dernier. Il a été démontré que certaines de ces gravures schématiques étaient déjà exécutées par les populations du Mésolithique, époque de l'extrême fin du Paléolithique que l'on peut situer, dans notre région, entre 6000 et 4000 avant J.C. Les époques suivantes, Néolithique, Âge du Bronze, Âge du Fer, Gallo-romain et Moyen Âge, ont chacune fourni leur contingent de gravures, et ceci jusqu'à nos jours bien entendu. Mais, en pratique, il est souvent bien difficile d'attribuer une datation précise à une gravure particulière.
Le terme d'abri orné comprend toute cavité contenant une ornementation peinte ou gravée. Les peintures étant très rares dans le massif puisque trois seulement sont connues, ce sont donc essentiellement des gravures que l'on observe et nous utiliserons le terme d'abris gravés. (Fig. 1)

En Forêt Domaniale de Fontainebleau

Un recensement récent fait état de 67 cavités gravées en forêt domaniale de Fontainebleau, diversement réparties et d'intérêts très variables, certaines ne contenant que quelques sillons. C'est donc une sélection de quinze abris gravés qui est proposée ici, choix effectué parmi les plus intéressants par l'abondance des gravures, leur aspect esthétique ou simplement représentatif.
Pour des raisons de protection, les localisations restent volontairement imprécises. Des visites sont quelques fois organisées par le GERSAR ou les AFF, associations auprès desquelles des chercheurs très motivés trouveraient les précisions nécessaires.

LES GORGES DE FRANCHARD

Ce lieu fort célèbre contient trois abris gravés, heureusement situés franchement à l'ouest de la partie très fréquentée s'étendant surtout de l'Ermitage à la Roche qui pleure. Seuls deux abris gravés seront décrit ici.

Franchard n° 1 ou "Abri de la Cuisinière"

La Cuisinière est un ensemble de rochers se groupant à l'extrémité ouest des crêtes nord de Franchard. Très apprécié par les escaladeurs, il doit son nom à un énorme bloc rappelant le gros poêle qui garnissait autrefois les cuisines.
Un seul abri gravé, peu facile à trouver, est connu dans ces crêtes nord. Il s'agit d'un auvent sous surplomb en versant nord situé sous la platière qui abrite une dalle au sol large d'un peu plus d'un mètre présentant de nombreuses et fines gravures.
Quelques grilles et quadrillages sont notés ainsi que divers

Fig. 3 - Franchard n° 3 ou "Grotte Dresco" (photo F. Beaux)

sillons. Certains sillons, agencés en fuseaux, semblent constituer des symboles féminins. Une série de traits disposés en accordéon évoquent un serpent, image très rare à Fontainebleau. La figure la plus curieuse est une représentation rappelant une serpette garnie de petits traits perpendiculaires de sorte que, vue dans l'autre sens, une espèce de quadrupède avec crinière peut apparaître. Une attribution de ces gravures à l'époque gauloise est tentante mais nullement démontrée. (Fig. 2)

DRESCO était un des Compagnons Voyageurs, groupe qu'animait Jean LOISEAU, et qui découvrit cette belle cavité gravée. Située sur le versant sud des crêtes sud, il s'agit d'une cavité géodique s'ouvrant vers le sud et se trouvant dans la masse de grès à deux mètres du sol. Peu aisée à trouver dans le labyrinthe de roches de ce versant, il faut quelques talents de grimpeur pour y accéder.

Le sol est couvert de gravures assez usée mais variées où les quadrillages sont nombreux. Il s'agit de quadrillages fermés, c'est-à-dire dont les contours délimitent nettement la grille. Deux de ces grilles sont ornées de chevrons ou de zigzags, motif peu habituel. Au centre une grande étoile à huit branches voisine avec un carré muni de médianes et de diagonales, espèce de drapeau anglais que l'on nomme "marelle simple" et que l'on retrouve dans de nombreux autres abris gravés.

Sur la paroi droite, outre un grand quadrillage usé et une croix, se trouve une représentation schématique d'une main et d'un pied dont nous n'avons pas d'équivalent ailleurs. Il est à regretter la fréquentation de cet abri qui accentue l'usure des gravures, d'autant plus que des écoulements de sable et de débris végétaux par une ouverture secondaire recouvrent souvent les gravures. Une brosse douce est alors nécessaire pour dégager le sol ; une fois l'observation des gravures réalisée, il est conseillé de masquer légèrement les gravures avec quelques débris afin qu'elles ne subissent pas le sort de la paroi de droite, à savoir des inscriptions modernes du plus triste effet. (Fig. 3)

LES HAUTES PLAINES

Dans ce vaste et complexe secteur que certains voudraient mettre en réserve intégrale, six abris gravés sont actuellement répertoriés. Seul le plus riche sera décrit ici.

Hautes Plaines n° 1 ou "Abri du Triple Huit"

À son extrémité ouest, la route des Hautes Plaines se prolonge par la route du Loup. Près de cette jonction se trouve une dépression au fond de laquelle un rocher surplombe. La face du surplomb est couverte de gravures diverses et d'inscriptions parmi lesquelles se trouve une curieuse figure de triple huit évoquant à la fois un écheveau et un entrecroisement de fils, peut-être signe de reconnaissance d'une confrérie de tisserands.

Ce signe se retrouve dans d'autres abris gravés, de l'Essonne par exemple, ou sur certains bâtiments anciens. Au centre du panneau une croix sur pied évoque un Saint Sacrement de forme losangique, une autre croix reprend cette disposition, mais sans pied. À gauche, sous le surplomb, est gravée une très belle fleur de lys. Quelques dates du XVII[e]

Fig. 4 - Hautes Plaines n°1, détail (photo F. Beaux)

siècle figurent sur la paroi dont un 1683 comptant parmi les plus anciens millésimes gravés en forêt.
Le patronyme de FOURNELLE rappelle celui de la grotte des Maréchaux au Coquibus, personnage qui signait alors, avec une légère consonance compagnonnique, ANTOINE FOURNELLE MARECHALE 1790. S'agit-il du même, Et qui était Antoine MULOT qui gravait son nom en 1804 ? Bien d'autres petites curiosités pourraient être observées dans cet abri aux gravures de toute évidence post-médiévales. (Fig. 4)

LE ROCHER DE MILLY

Vaste alignement rocheux parallèle aux deux crêtes de Franchard mais situé plus au sud, il s'étend de la Route Ronde jusqu'à Arbonne et contient huit abris gravés dont nous ne retiendrons que le plus spectaculaire.

Rocher de Milly n° 5

Cet abri, le plus riche de la série, se trouve en bas du versant sud du Rocher de Milly et a été découvert par Pascal DESCANTES.
Son ouverture regarde le Sud-Est et donne accès à une géode ascendante haute d'un mètre à l'entrée et profonde de 1,80 m, dans laquelle il est néanmoins possible de s'asseoir. Sur la paroi gauche de nombreux sillons parallèles ou obliques s'entrecroisent, associés à un quadrillage et une dizaine de cruciformes. Sur un pilier incliné du fond de l'abri sont gravés de nombreux sillons transversaux diversement entre-croisés et complétés par plusieurs cupules. Sur le plafond figurent divers cruciformes, une étoile à huit branches et un curieux motif en forme de soleil réalisé en gravant des sillons rayonnants autour d'une cupule naturelle. Ce dernier type de gravure a déjà été observé dans d'autres abris.
Enfin, au sol, outre quelques sillons et cruciformes assez usés, on remarque sur un replat une zone polie puis piquetée secondairement. Il persiste néanmoins deux petites zones polies, de 20 cm² chacune, qui ont pu servir à aiguiser des haches en silex ou en fer. (Fig. 5)

LA TOUCHE AUX MULETS

Cette platière, l'une des plus sauvages de Fontainebleau, ne comporte d'abris gravés que sur ses marges.

Touche aux Mulets n° 1 ou "Grottes aux Orchidées"

Située en fait sur le versant sud de la Queue de la Vache, la célèbre grotte aux Orchidées que nous avons eu l'honneur de découvrir en mai 1987 lors d'une prospection botanique, n'appartient donc pas, à proprement parler, à la Touche aux Mulets. L'histoire de sa découverte a déjà été contée dans ces pages de même que la description de la grotte, les relevés des gravures et les résultats des sondages ont été publiés dans les pages du GERSAR. Il s'agit de la grotte ornée la plus abondamment gravée de toutes celles qui se trouvent en forêt domaniale. Elle est située presque en bordure de la route de la Goulotte, à l'ouest du carrefour de la Touche aux Mulets. C'est une grotte sous platière très basse, de presque 18 mètres d'étendue avec une hauteur sous plafond qui excède rarement 90 cm de haut et qui n'abriterait que difficilement deux ou trois personnes

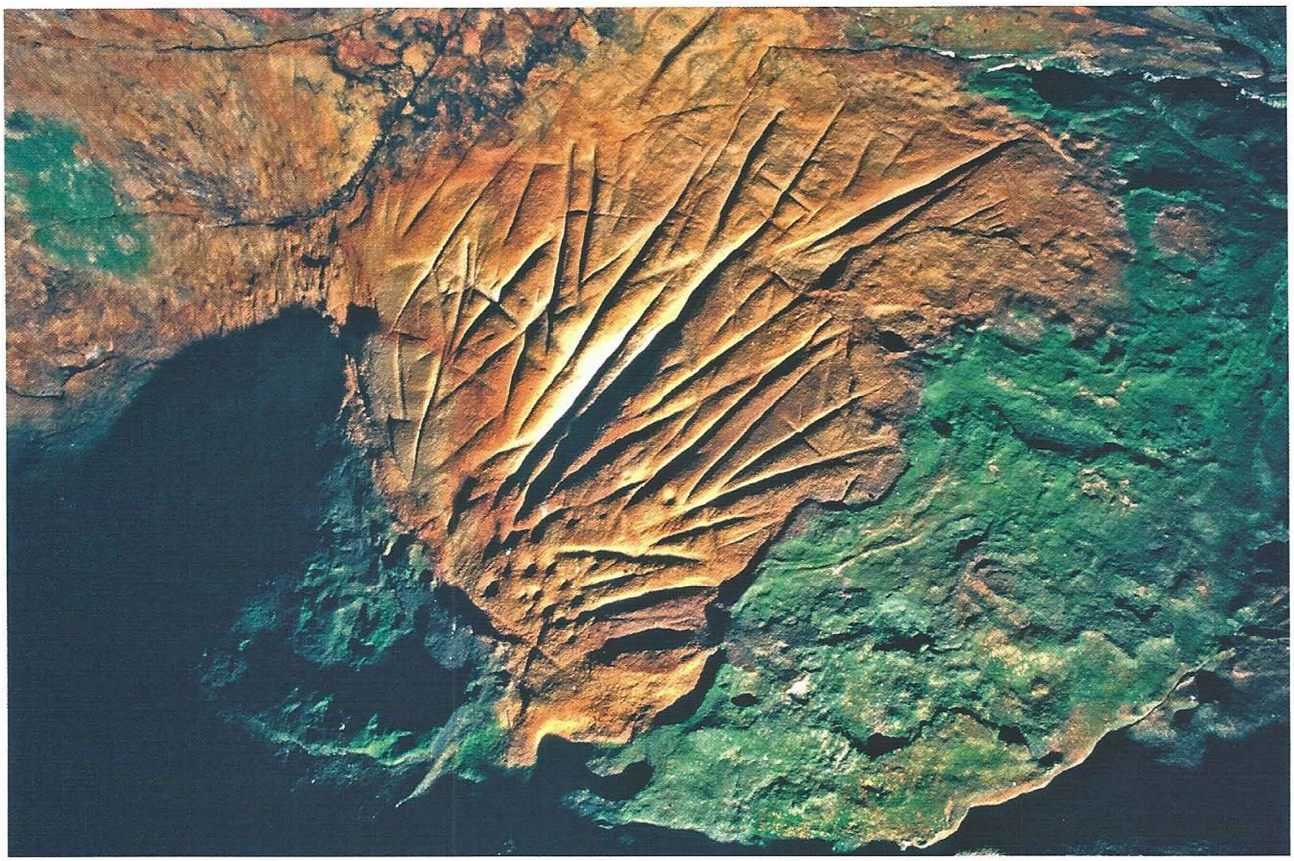

Fig. 5 - Rocher de Milly n°5, panneau du fond (photo R. Timmel)

recroquevillées. Subdivisée en quatre alvéoles de très faible hauteur, les gravures s'y répartissent en quatre zones sur des banquettes horizontales auxquelles on n'accède pratiquement qu'à genoux.

Outre de nombreux sillons et grilles, ce sont surtout les figurations d'armes qui caractérisent cette grotte : lames d'épées, pointes de lance, coutelas, images de flèches et de chevrons. Aucune de ces armes, malheureusement, n'offre de détails suffisamment précis pour fournir une datation autre que de "l'époque des métaux". Pourtant certaines lames évoquent plus volontiers des épées de l'Âge du Bronze. De même le regroupement d'une lance, d'un coutelas, d'une flèche et d'une image en cercle apparentée à un bouclier, ensemble qui se retrouve sur certaines stèles de l'Âge du Bronze en Espagne et au Portugal et peut donc faire penser qu'il a été gravé à cette époque.
Bien d'autres figures sont gravées çà ou là, comme une triple enceinte qui, noyée dans un ensemble de sillons abondants, était passée inaperçue lors de la découverte de la grotte ou une curieuse image en tonnelet qui pourrait être celle d'un bouclier gaulois.

Il faut tout particulièrement noter la quasi-absence de pollution des gravures avec seulement un calvaire du XVIII[e] ou XIX[e] siècle et une inscription datée du XX[e] siècle assortie d'une équerre à consonance compagnonnique. La disposition de la grotte peut expliquer cette conservation : située dans le prolongement de la Goulotte, on imagine facilement qu'elle se trouvait en bordure d'un ancien chemin très fréquenté et attirait alors le regard. Constituant l'une des rares cavités du secteur, on conçoit que les

Fig. 6 - Grotte aux Orchidées, vue d'ensemble (photo F. Beaux)

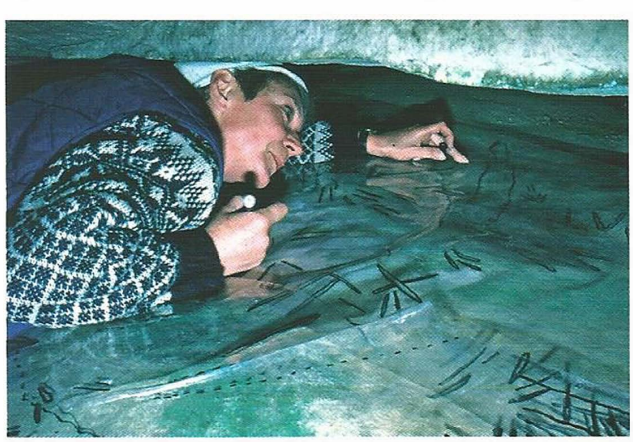

Fig. 7 - Grotte aux Orchidées, relevé malcommode dans un espace laminaire (photo F. Beaux)

passants savaient en profiter pour s'abriter en cas de besoin, et y graver la trace de leur passage. La quantité de signes gravés laisse supposer qu'ils étaient nombreux.
Lors d'une restructuration des routes carrossables de la forêt, comme Henri IV en prescrivit durant son règne afin que ces dames puissent suivre les chasses en voitures attelées, la route de la Goulotte fut déviée de par la présence d'un groupe rocheux situé juste devant la grotte et fut retracée un peu plus au sud. Le chemin qui passait devant la grotte tomba alors en désuétude et les gravures y cessèrent. Ainsi, comme les abris du Rocher de Milly, la grotte aux Orchidées serait un témoin d'anciens itinéraires qui traversaient autrefois la forêt de part en part.
(Fig. 6 - Fig. 7 - Fig. 8 - Fig. 9)

Fig. 8 - Grotte aux orchidées, gravures en lames d'épées et grilles (photo F. Beaux)

LES COULEUVREUX

La platière des Couleuvreux, biologiquement si riche, n'abrite en fait aucune cavité ornée. C'est au nord de la route du Piège et de la route de la Fontaine Sainte Marguerite que se trouve une concentration de six abris gravés.

Couleuvreux n° 2 ou "La dalle des Couleuvreux"

Au nord du carrefour de la route du Piège et de celle de la Fontaine Sainte Marguerite se trouve un petit massif rocheux au milieu duquel, dans un renfoncement et sous un auvent gît une dalle horizontale entièrement gravée. Une brosse douce est quelquefois nécessaire pour la dégager des sables et autres détritus végétaux qui peuvent la recouvrir. De nombreux sillons, certains parallèles, d'autres convergents apparaissent d'abord. Certains sont curieusement taillés dans le rebord de la dalle, disposition que l'on retrouve dans bien d'autres abris gravés. Plusieurs cruciformes et une étoile à six branches sont notés, de même qu'un rare sillon courbe. Ce sont surtout deux figures carrées gravées près d'une extrémité de la dalle qui attirent l'attention. L'une est subdivisée en quatre parties par des médianes ; dans chaque quart figure une gravure différente.
La deuxième figure n'est qu'une très belle triple enceinte, aux sillons particulièrement profonds ce qui est inhabituel, la plupart de ces figures étant généralement réalisées en traits assez fins, et fait penser qu'elle a été surcreusée. Sa

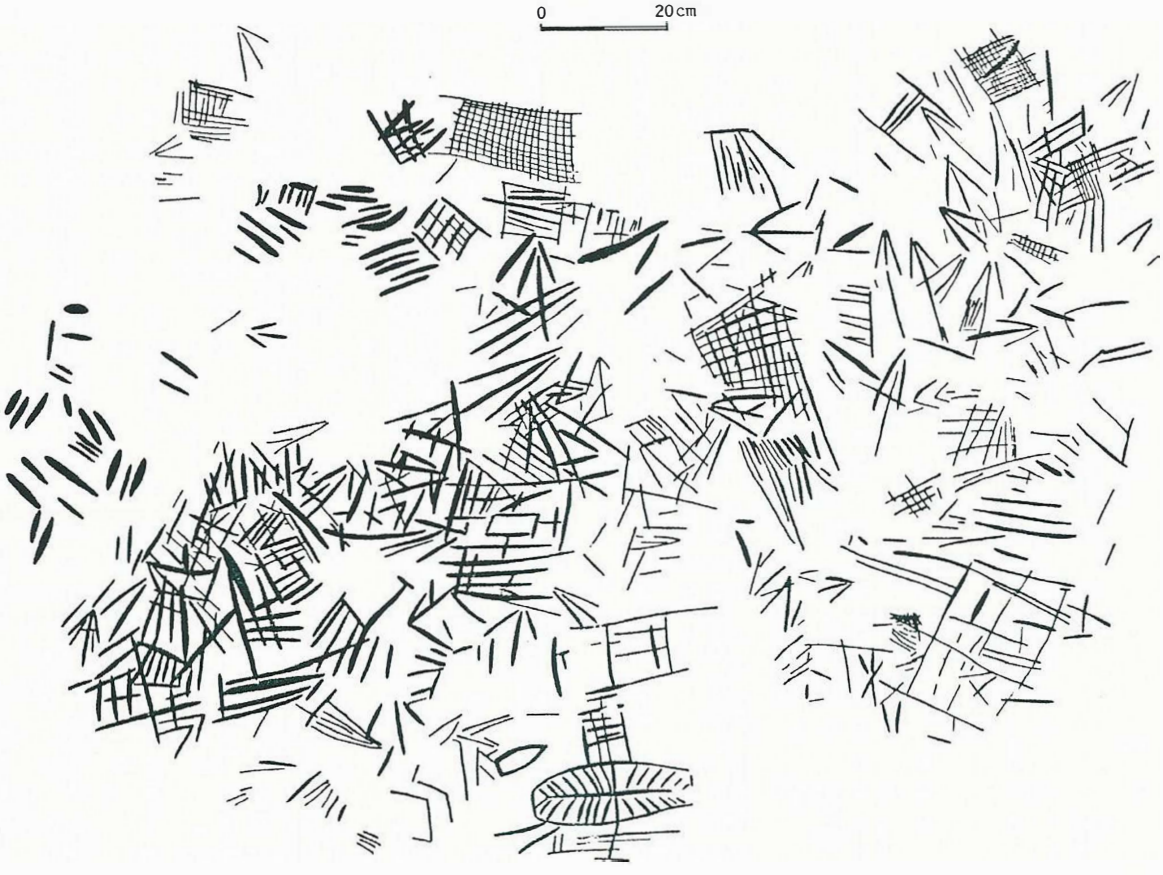

Fig. 9 - Grotte aux Orchidées, panneau B (relevé GERSAR)

Fig. 10 - Dalle des Couleuvreux (photo F. Beaux)

disposition à plat permettrait d'y jouer mais rares sont les triple enceintes du massif qui se présentent de telle façon (moins de 30 %) et nous sommes plutôt partisans d'une raison d'être symbolique. Enfin de nombreuses petites cupules parsèment cette dalle qui reste étonnante par la variété de ses gravures. (Fig. 10)

LA PLATIÈRE DES BEORLOTS

Secteur peu fréquenté, surtout depuis l'interdiction de circulation sur la route de la Haute Borne, la platière des Béorlots recèle encore certainement bien des secrets. Trois abris gravés y sont répertoriés dont un seul sera décrit ici.

Béorlots n° 2

Quelque part entre la Platière des Béorlots et le carrefour des Platières se trouve un rocher comportant un surplomb gravé dans sa face nord-est. Cet auvent peu profond fut découvert par Bernard MONNIER en 1975.

Sur une longue éminence horizontale protégée par le surplomb se trouvent de nombreux sillons parallèles, d'autres plus larges en forme de navette et un petit cruciforme enfermé dans un cercle.

Vers la gauche un ensemble de sillons assez usés se recoupant et formant une image d'interprétation difficile. Sur la paroi verticale s'observent encore quelques sillons parallèles, d'autres obliques, deux cruciformes et une gravure en trapèze de signification indéterminée. Là aussi les gravures sont usées. À l'arrière du rocher et en léger contrebas se trouve une niche basse s'ouvrant au ras du sol au fond de laquelle sont gravés de larges sillons se recoupant irrégulièrement, un rectangle de même facture recoupé de sillons obliques et un ensemble de sillons fins et parallèles de facture très différente.

Ce n'est qu'en 1995 que Denise DOUS, examinant minutieusement les gravures de la paroi verticale Nord-Est, repéra une gravure de zoomorphe qui avait échappé aux premiers observateurs et qui se révéla être, à l'examen, un cervidé. Quelques temps plus tard, Alain BENARD réexaminant la paroi en lumière rasante et après un brossage doux des lichens, mit en évidence un deuxième cervidé, certes plus effacé mais bien réel. Bien que très schématiques, ces cervidés se distinguent des autres déjà connus au Mont Aiveu par exemple ou à la Ségognole, mais rien ne permet de les rattacher avec certitude au fond mésolithique des plus anciennes de nos gravures. (Fig. 11)

LE ROCHER DES DEMOISELLES

Le Rocher des Demoiselles n°1, ou "Temple de Cythère"

Les amateurs de promenade en forêt connaissent bien ce rocher à jambage sous lequel passe le sentier bleu n° 9 lors qu'il traverse la platière du Rocher des Demoiselles et dont le nom s'intègre si bien à la véritable "Carte de Tendre" environnante qui fait la joie des toponymistes locaux. Sous cette roche inhabituelle, diverses gravures viennent orner les parois et les piliers de cruciformes, d'étoiles et de sillons obliques plus ou moins entrecroisés avec un effet décoratif loin d'être nul, tout particulièrement le panneau de la paroi interne du pilier sud. Le panneau le plus intéressant se situe au fond d'une cavité et présente une composition complexe dans laquelle J. GALBOIS, président du Groupe Archéologique de la Région de

Fig. 11 - Les Béorlots n°2, détail d'un cervidé (photo R. Timmel)

Fontainebleau (GARF) avait distingué, outre une croix à branche bifides, des représentations de maillets, d'une truelle, et peut-être d'une équerre et d'un compas simplifiés, ensemble de gravures qui ne manquait pas de résonance compagnonnique. Mais, à part la représentation très vraissemblable d'un maillet, cette méthode qui consiste à isoler des éléments dans un ensemble gravé reste très subjective et procède d'une élimination arbitraire d'incisions que rien ne distingue des autres (A. BENARD).
Une telle méthode reste donc sujette à caution et l'hypothèse compagnonnique perd en crédibilité. D'autre part, vers le sommet du massif d'escalade situé au Sud-Est du carrefour de Vénus, quelques gravures d'intérêt fort mineur ont été répertoriées dans ce que l'on nommerait «Rocher des Demoiselles n° 2», sans que nous puissions donner de détail. (Fig. 12 - Fig. 13)

LA GORGE AUX LOUPS

Vallée particulièrement belle et sauvage surtout depuis qu'elle a été établie en réserve biologique intégrale et que l'accès y est théoriquement interdit, la Gorge aux Loups recèle de nombreux rochers mais une seule cavité gravée.

La Grotte murée de la Gorge aux Loups, ou Grotte aux Fées

En 1873, Paul DOMET décrivait dans son histoire de la Forêt de Fontainebleau une bien belle légende :
"... tout le monde peut voir, non loin de cette mare, dans la Gorge aux Loups, au-dessus du rocher Bébé, à l'entrée d'une grotte mystérieuse qui va se terminant en un étroit couloir, de petites raies gravées dans le grès ; eh bien ! cette excavation, du moins un vieux bûcheron me l'a fort sérieusement affirmé, est l'entrée de la demeure souterraine des fées ; ces raies sont les traces que ces dames, au retour de leurs danses nocturnes, ont laissées de leurs ongles (griffes serait peut-être plutôt le mot propre), dans leur empressement à fuir les premières lueurs de l'aurore, par lesquelles, paraît-il, toute fée bien élevée ne doit pas se laisser surprendre."

La mare citée est celle de la Mare aux Fées, lieu de concentration estivale de nombreux promeneurs situé dans le sud de la forêt, non loin de Bourron-Marlotte (d'où une troisième appellation de cette grotte). En fait, Domet décrivait bien un abri gravé qu'il situait et dont, en prime, il nous fournissait une explication locale et fort poétique de la présence des gravures. Cette grotte semble donc être connue depuis longtemps mais n'avait pas été étudiée. Seuls J.L. BAUDET et R. HUMBLOT avaient fournis des éléments de relevés effectués dans cette grotte respectivement en 1950-51 et en 1954. Sur ces relevés figuraient un char à roues peut-être attelé et conduit par un anthropomorphe. Baudet attribuait cette scène à une période "néolithico-protohistorique" des plus imprécise mais y reconnaissait au moins un ensemble préhistorique. C'est lui qui demanda le classement de cette grotte qui fut donc portée à l'inventaire des monuments historiques par un arrêté du 10 janvier 1953. C'est lui aussi qui décida d'en faire murer l'orifice, comme il l'avait déjà fait faire à la grotte du Patouillat (Maisse - 91), à la Croix du Petit Homme (Larchant -77) et à celle de la Ségognole (Noisy-sur-Ecole -77). Ce type de mesure de protection est certes apparemment efficace, nous allons le voir, mais à condition que la maçonnerie n'oblitère pas de gravures comme il a trop souvent été le cas à la Gorge aux Loups ou ailleurs, ou de ne pas être détruite dans les suites immédiates de la construction comme on l'observe à la Ségognole.
En tout cas un inconvénient évident est de ne pouvoir en étudier le contenu sans avoir auparavant franchi le mur. Désirant ainsi effectuer un relevé complet des gravures de cette grotte, le GERSAR demanda l'autorisation en 1981 au propriétaire (l'ONF) et aux services compétents du Ministère de la Culture de percer un trou d'homme dans le mur pour procéder aux travaux envisagés. C'est donc un lundi, le 29 juin 1981, en présence des représentants des administrations concernées et sous une pluie battante, qu'eu lieu l'ouverture de la cavité. Il fallut en fait trois heures de labeur intense pour ménager une ouverture suffisante dans ce mur qui mesurait 50 centimètres d'épaisseur et dont le mortier contenait une forte teneur en ciment (Baudet était initialement géologue...).
À l'ouverture, l'intérieur de la grotte apparu comme parfaitement sec et bien conservé. Il était de plus très

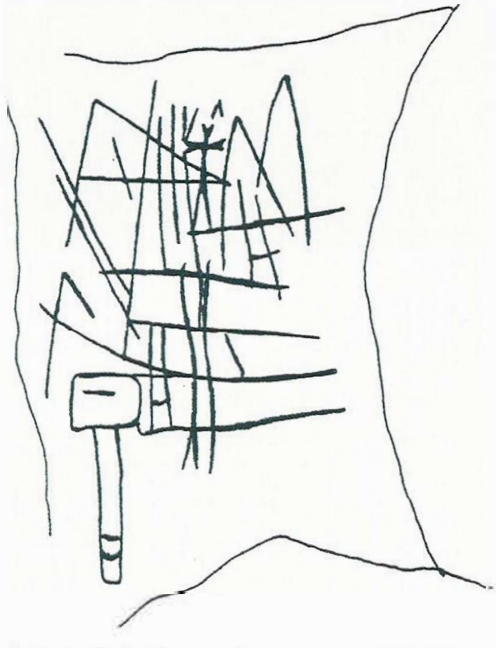

Fig. 13 - Temple de Cythère, les signes compagnonniques d'après J. Galbois (relevé GERSAR)

Fig. 12 - Temple de Cythère, détail du panneau du fond (photo F. Beaux)

propre et semblait avoir été consciencieusement nettoyé avant la fermeture. La coloration des parois intérieures, qui variait du jaune à l'ocre rouge, était particulièrement vive et fut attribuée à la disparition par manque de lumière de tout organisme végétal qui aurait vécu sur les parois. Seule la gravure de chariot était recouverte d'un magma noirâtre dû à un résidu de moulage raté, magma certes friable mais qui nécessita tout de même cinq heures d'efforts pour être dégagé. Une plaquette métallique (plomb ?) de 15 x 9 cm fut trouvée, adossée à un petit bloc de grès. S'y trouvait gravé le nom de l'entrepreneur (M. Bourguignon de Noisy-sur-École) qui, en novembre 1955, avait fermé la grotte *par ordre du Ministère de l'Éducation Nationale.* Figuraient aussi le nom de J.L. Baudet (archéologue) ainsi que celui des ouvriers qui avaient participé au travail.

La cavité, profonde de quatre mètres et large de deux mètres est très étroite et va en se rétrécissant. Les parois droite et gauche sont couvertes de gravures ainsi qu'une partie du sol. Sur la paroi droite un grand panneau montre un ensemble de sillons entrecroisés et de grilles du plus bel effet. Des gravures en forme de peignes peuvent y être individualisées. En dessous et en retrait, un

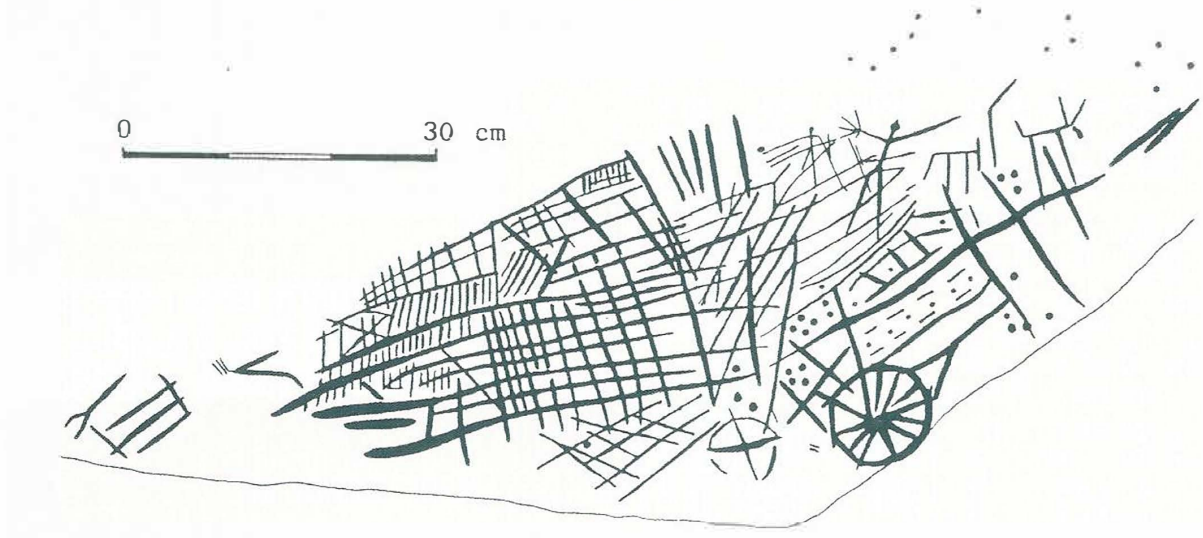

Fig. 14 - Gorge aux Loups, panneau au chariot (relevé GERSAR)

deuxième panneau de grilles gravées comporte, sur le droite, la fameuse gravure de chariot entourée de deux animaux schématiques et de deux silhouettes d'anthropomorphes filiformes. Une deuxième rouelle figurerait, pour certains, une deuxième roue du chariot mais sa forme et sa gravure différente permettent d'en douter. Au sol d'autres séries de sillons parallèles et de grilles sont parsemées avec çà ou là d'autres images de peignes, une étoile à six branches et un arboriforme. Sur la droite figurent d'autres sillons parallèles mais aussi des croix cupulées ainsi qu'une curieuse grille garnie de cupules que certains ont comparé à une langouste…

La hauteur de la cavité dépasse à peine 0,75 mètre et l'on conçoit les difficultés à surmonter pour réaliser relevés et photographies. Ces travaux durèrent jusqu'au 10 juillet puis la plaque de métal fut replacée et le mur remis en état de façon à ce qu'aucune trace d'intervention ne soit visible. Située en réserve biologique intégrale, la grotte est actuellement peu visitée et ne montre que quelques gravures extérieures au mur dont l'intérêt esthétique est toujours aussi discutable. Signalons, pour la petite histoire, que les photographies furent peu réussies et qu'une nouvelle campagne, avec de bons photographes celle-là, ne serait pas inopportune. (Fig. 14)

LA GRANDE VALLÉE

Auvent de la Mare aux Fées, ou Grande Vallée n° 1

Au sud de la Mare aux Fées s'ouvre la Grande Vallée bordée à l'ouest par divers replis de terrain rocheux parmi lesquels Claude LABRUDE découvrit en 1990 un abri gravé. Il s'agit d'une cavité basse située à mi pente et peu facile à trouver dans un secteur assez encombré de végétation. Près de l'entrée, à gauche, figure un splendide anthropomorphe armé d'une lance et d'un bouclier en forme d'écu. Plus vers le fond, grilles, sillons et symboles divers couvrent la paroi. Une curieuse gravure rappelant un peigne y figure, gravure dans laquelle certains ont même été jusqu'à voir une représentation de galère ou de navire à rames… (Fig. 15)

LE MONT AIVEU

Petit massif rocheux isolé et sauvage recouvert d'une platière humide et difficile à traverser car aucun chemin n'y accède, le Mont Aiveu est bien peu fréquenté. Intervient alors, au début du XX[e] siècle, un peintre canadien du nom de Frédéric EDE. Ce peintre, fixé à Montigny-sur-Loing dès 1889 puis marié à la fille d'un boulanger de Montigny, parcourt la forêt à la recherche de motifs. Connaissant déjà "la Roche au Nom" et sa légende, roche couverte de signes gravés proche du village mais qui n'a jamais été retrouvée depuis, Ede se passionne pour ces signes qu'il recherche dans tout le sud de la forêt. Il découvre ainsi, en 1911, les deux abris du Mont Aiveu qu'il décrit et commente la même année dans le bulletin de la Société Préhistorique Française. Il découvrira de nombreuses autres cavités gravées, notamment vers Larchant, Noisy-sur-École, Villiers-sous-Grez, Saint-Pierre-les-Nemours ou Recloses.

L'abri du Mont Aiveu n° 1

Sur le versant sud du Mont Aiveu, à quelques mètres du rebord de la platière, s'ouvrent sous deux gros blocs contigus deux auvents regardant vers l'ouest. On y accède par la route de la Garenne de Gros Bois sur laquelle, à une centaine de mètres à l'Ouest du croisement avec la route

Fig. 15 - Mare aux Fées

de Russie, part une vague trace qui conduit aux deux abris. L'auvent le plus proche de la platière a été baptisé auvent n°1. Les gravures se trouvent sur une paroi surplombante inclinée sous laquelle il ne faut pas avoir peur de s'introduire. En frontispice se trouve gravée une triple enceinte curieusement disposée comme un étendard avec un court mât planté sur un support triangulaire. Sous le surplomb, les gravures sont nombreuses. Au centre une deuxième triple enceinte associée à une figure composite peu claire mais de même facture. Des cruciformes, des cupules alignées en flèche ou en T, une étoile à huit branches, quelques grilles ou des images en échelles parsèment le panneau. De grandes gravures de couperets ou de couteaux, au nombre de six, attirent surtout l'attention, type d'arme ou d'outil que F. Ede a reproduit dans l'abri du Long Rocher N° 1. (Fig. 16)

Enfin, tout à fait à gauche, figurent deux cervidés tournés vers la droite et se suivant. L'état actuel de ces gravures d'animaux est loin de leur état d'origine tel que F. Ede les avait observés. Par chance il en avait effectué un relevé par estampage qui a été reproduit dans le bulletin des Naturalistes de la Vallée du Loing en 1920 et 1930, mais avec une inversion, les deux cervidés regardant vers la gauche.

Par la suite certains archéologues, se fiant à la publication originelle, cherchèrent à retrouver sur la gravure la disposition des cervidés, aboutissant à une image bâtarde ne ressemblant plus à l'original. Ce n'est que plus tard que l'inversion fut dénoncée et que le GERSAR pu effectuer un relevé proche de celui de F. Ede.

Malheureusement des tentatives de moulages dégradèrent alors fortement la gravure qui, dans les années 1990, était

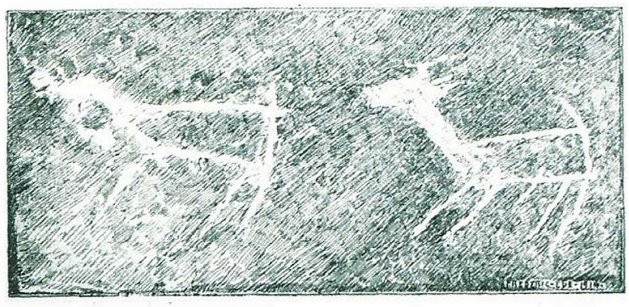

Fig. 17 - Mont Aiveu n° 1, les cervidés relevés par F. Ede et publiés en 1920

Fig. 18 - Mont Aiveu n°1, les cervidés en 1991 (photo F. beaux)

tant détériorée que certains n'hésitèrent pas à déclarer les cervidés disparus. Un document de l'époque permet cependant de les observer avec un peu d'attention. Depuis, une

Fig. 16 - Mont Aiveu n°1, gravures de couperets (photo F. Beaux)

Fig. 19 - Mont Aiveu n° 2, détail du panneau gravé (photo F. Beaux)

main malheureuse a ressenti le besoin de les regraver, de sorte que, s'ils sont bien visibles aujourd'hui, ils ne sont absolument plus originaux! Cependant, comme disent les italiens, dénonçons le péché mais non le pécheur...
Enfin les curieux rechercheront, à l'angle nord-est de la platière du Mont Aiveu, une cavité où ils trouveront les deux mêmes cervidés, gravés de façon apocryphe par un inconnu. (Fig. 17 - Fig. 18)

L'abri du Mont Aiveu n° 2

Quelques mètres en contrebas de l'abri n° 1 et contigu avec lui, se trouve l'abri n° 2. Sous la paroi surplombante, les gravures sont nombreuses mais quelque peu différentes de celles de l'abri voisin. Le style général est plus proche des autres gravures du massif, avec différents sillons plus ou moins entrecroisés, des grilles, de nombreux cruciformes dont certain encadrés dans un losange et une figure composite mêlant triangles et rectangles de signification bien mystérieuse. C'est au centre du panneau que l'on remarque, gravé en traits fins, un anthropomorphe dit «en épingle à cheveux», type que l'on retrouve volontiers dans les abris gravés du massif comme par exemple à la Roche au Fées (ou grotte du Lézard) à Villiers-sous-Grez ou à d'Huisson-Longueville dans la grotte Gentet. Les différences de style des gravures des deux abris font penser que les époques et les motivations des graveurs ne sont pas les même. On peut ainsi parfaitement concevoir que l'abri n° 2, plus ancien, aurait pu être ensablé, donc inaccessible, lors de l'utilisation de l'abri n°1, d'où des gravures différentes. Ou, si les deux abris ont toujours été simultanément accessibles, que leur destination était différente. (Fig. 19 - Fig. 20)

L'abri du Mont Aiveu n° 3, ou abri R. L'HOSTE

Réginald L'HOSTE était un archéologue bellifontain qui découvrit, vers 1947, une cavité gravée au sud de la route Biron, ceci à l'est de son croisement avec la route du Haut Mont. Sous un grand rocher plat s'ouvre vers l'est un surplomb très bas qui a été surcreusé et protégé par un rang de pavés de grès, ceci vraisemblablement par des carriers ou des bûcherons à une époque indéterminée mais pas forcément très ancienne. L'entrée se fait par l'angle sud qui est souvent plus ou poins masqué par des branchages. Sous l'auvent, deux banquettes inclinées et séparées par un pilier comportent des gravures. Sur la banquette sud, à gauche en entrant, se trouvent quelques sillons parallèles, une étoile à huit branches, une rouelle, quelques cupules et quelques initiales ou patronymes (VALLAUX LOUIS) ainsi que plusieurs date du XIX^{e} siècle (1810, 1818). À noter une cuvette rectangulaire de

Fig. 20 - Mont Aiveu n° 2, anthropomorphe et figures symboliques (photo F. Beaux)

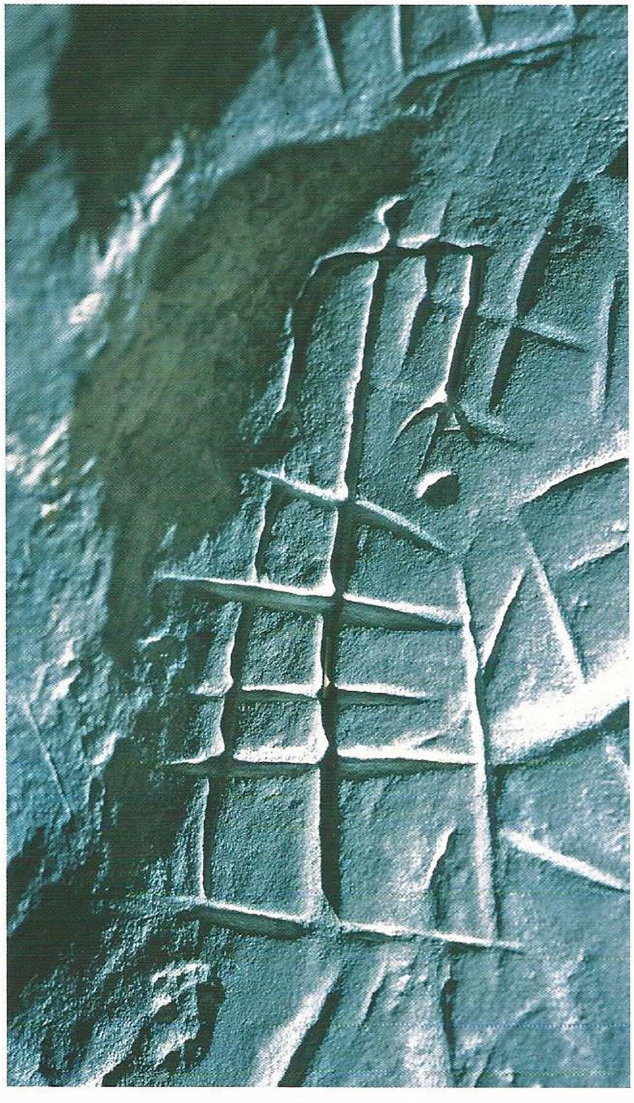

Fig. 21 - Mont Aiveu n° 3, une dame ? (photo F. Beaux)

deux centimètres de long, profondément creusée par martelage (les autres gravures sont obtenues par frottement). De telles cuvettes étaient souvent réalisées, nous racontait Robert DIOT, par le forgeron qui accompagnait les carriers pour entretenir leurs outils. Ainsi trempait-il les pointes d'acier qu'il venait de reforger dans ces cuvettes qui contenaient de l'eau. Une fois trempées, les pointes étaient rapidement aiguisées sur la roche même, qui est donc du grès, réalisant des images de fins sillons parallèles ou grilles fines sur lesquelles ont pu plancher par la suite un certain nombre d'archéologues... Sur la banquette nord, au fond à gauche, on va retrouver des sillons parallèles et des cruciformes de facture classique, c'est-à-dire beaucoup plus larges et profonds que les aiguisages de forgeron. Ne nous étonnons pas cependant d'y retrouver deux cuvettes rectangulaires analogues à celle de la banquette voisine : le forgeron a sévit là aussi. La plus intéressante des gravures est celle d'un anthropomorphe filiforme avec une tête en forme de cupule, des bras terminés par trois doigts et la partie inférieure du corps se confondant avec une sorte de grille évoquant une jupe longue ou une robe. S'agirait-il d'une dame ? En tout cas cette figure est absolument isolée dans l'art gravé. (Fig. 21)

LE MONT USSY

Très fréquenté de par sa proximité de la ville, le Mont Ussy possède une cavité ornée qui semble connue depuis bien longtemps.

La cachette des Trois Sœurs, ou Mont Ussy n° 1

Sur le sentier bleu n°1 qui parcourt les Rochers du Mont Ussy, se trouve, non loin de la Croix d'Augas, une double flèche bleue qui indique, en aller-retour, l'accès à la cachette des Trois Sœurs. Ainsi la dénomme COLINET en 1905 dans la quarantième édition des Guides Denecourt-Colinet, mais sans y faire mention de gravures. Il est possible que cette cachette ait été connue auparavant. La cavité est basse, s'ouvrant vers le nord-est. Le sol est sableux et un entablement de la paroi gauche présente d'abondantes gravures de différents types. Le plus ancien et abondant est constitué de sillons larges et profonds, quelques fois recoupés par des incisions plus fines ou de petites cupules d'un style plus récent. Un carré avec diagonales orné de quatre cupules réparties dans chacun des cadrans peut encore s'observer. Des piquetages couvrent certains sillons larges et de nombreuses traces de percussion constellent la partie inférieure. Enfin, beaucoup plus récents, des patronymes ou inscriptions ("VIVA SOLITUDO") complètent le panneau qui, tout compte fait, reste assez peu pollué. (Fig. 22)

LE POINT DE VUE DU CAMP DE CHAILLY

Tel l'étrave d'un navire fendant la mer, l'extrémité ouest du Rocher du Cuvier Chatillon est un promontoire qui domine de plus de cinquante mètres la vaste plaine de Chailly, plaine occupée en 1840 par un camp militaire. La position surélevée du site semble avoir été appréciée pour ses qualités défensives dès l'époque préhistorique.

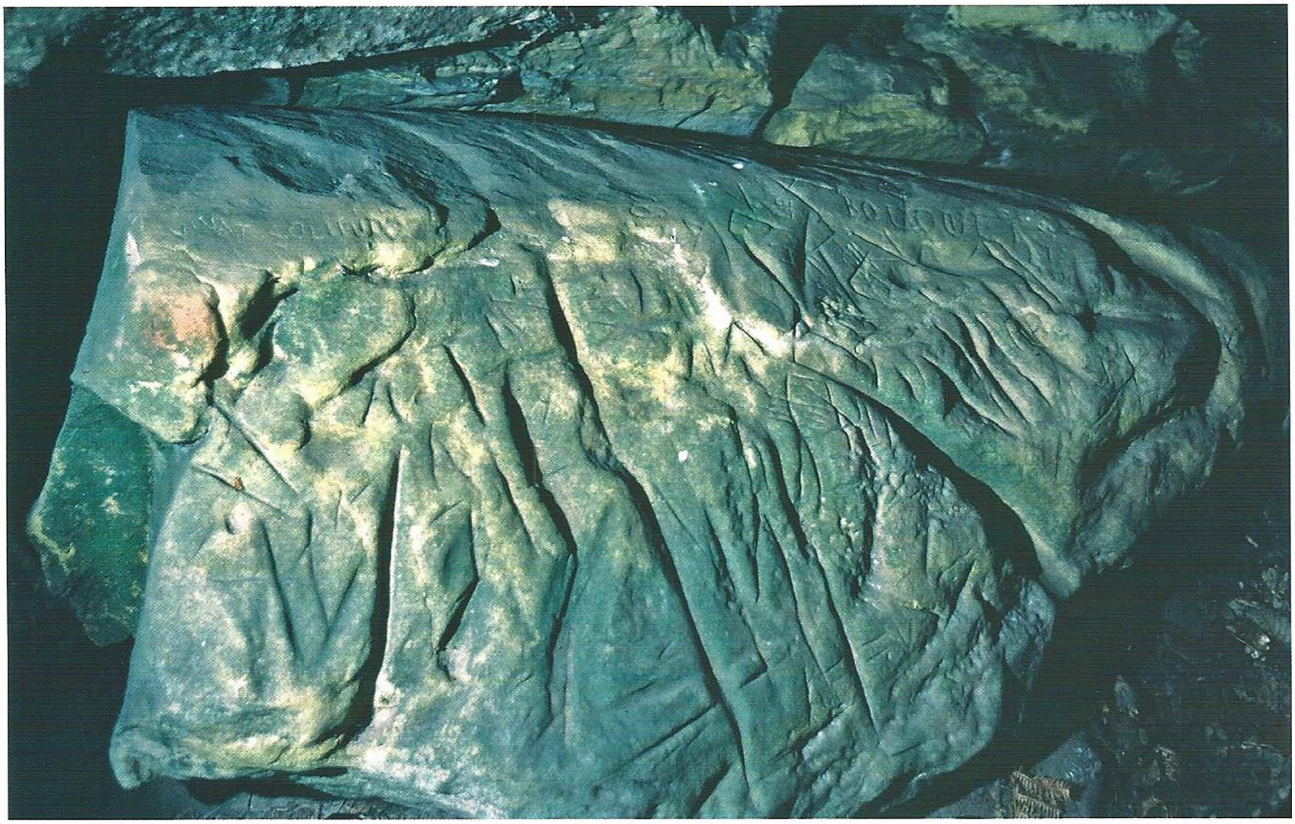

Fig. 22 - Cachette des Trois Sœurs, ensemble du bloc gravé (photo F. Beaux)

En effet en 1905, le Dr LENEZ, lors d'une promenade avec sa fille, signale la découverte de silex taillés sur le plateau terminal de la platière, notamment des lames à dos abattu et une petite pièce en forme de croissant. Ce matériel ressemble aux pièces décrites par d'autres archéologues comme appartenant à l'époque mésolithique, c'est-à-dire l'extrême fin de l'âge de la pierre taillée, lequel précède celui de la pierre polie, ou "néolithique", et son cortège de découvertes technologiques : agriculture, élevage, poterie, tissage et autres.

Cette époque mésolithique, que l'on situe dans notre région entre 4000 et 6000 avant notre ère, est caractérisée par des peuplades vivant dans des abris précaires, huttes ou grottes, récoltant plantes, baies ou graines qu'ils pouvaient trouver, pêchant lorsque les cours d'eau le permettaient et chassant de petits animaux comme les lapins ou les oiseaux, car les rennes avaient migré vers le nord à la fin de la dernière période glacière autour du dixième millénaire. Leur matériel de chasse ne nécessite alors plus de gros outillages et de petits silex tranchants viennent armer les flèches ou les harpons, silex taillés que l'on retrouve abondamment dans les sites. On parle ainsi de "microlithes".

En 1934, Alexis CABROL et Henri PAURON lisent une communication, lors d'une réunion de la Société préhistorique Française, dans laquelle ils signalent qu'à l'occasion d'un classement de dossiers, ils ont été attirés par la publication du Dr Lenez et ont consacré leurs loisirs de retraités à l'exploration du gisement. Ils pratiquent une douzaine de sondages sur le plateau puis une fouille sur le rebord nord qui met à jour, dans la couche de sables rougeâtres qui recouvre la table de grès, outre des nucléi* et des lames brutes de débitage, de nombreux outils comme des grattoirs ou des lames retouchées. Certaines pièces sont très petites, constituées par des trapèzes, des triangles ou des croissants et, ce que l'on a nommé autrefois, des micros burins. Cet outillage est typique du Tardenoisien, période du Mésolithique qui remonte dans notre région à 4-6000 ans avant notre ère. Or trois abris gravés sont connus à proximité de ce site et un rapprochement a très vite été effectué : les gravures remonteraient-elles à cette époque ? (Fig. 23)

Point de vue du Camp de Chailly n° 1

Sous l'extrémité ouest de la platière, tout à fait à l'extrémité du point de vue, un gros rocher aplati s'incline fortement vers le bas de la pente. À sa partie inférieure et s'ouvrant vers

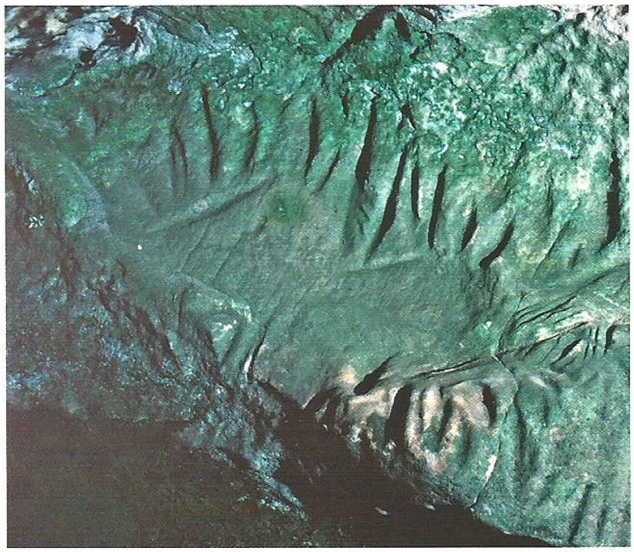

Fig. 24 - Point de vue du Camp de Chailly n°1, détail des gravures (photo F. Beaux)

le nord, une cavité basse mais ascendante comporte un relief en étagère sur la paroi du fond. Là se trouvent deux suites de sillons parallèles, profonds et usés, disposés en rangs. Quelques sillons plus fins se trouvent entre ces deux rangées, certains obliques ou se recoupant. Enfin plus à droite, une troisième série de gros sillons, moins systématisés, complète l'ensemble gravé de cet abri qui ne présente aucune pollution et qui est parfaitement typique de cet art rupestre dit «de Fontainebleau». (Fig. 24)

À la suite de la disparition en 1968 de l'archéologue bellifontain Réginald LHOSTE, Jean GALBOIS, président du Groupe Archéologique de la Région de Fontainebleau (GARF), effectua des recherches dans ses collections et y découvrit quatre pièces en silex et cinq en grès qui émanaient du site du point de vue du Camp de Chailly et dont certains bords étaient émoussés. Ces pièces, découvertes dans une petite cavité géodique située entre les deux derniers abris, avaient plus que vraisemblablement servi à exécuter certaines des gravures. Par la suite, Jacques HINOUT affirmera avoir trouvé de tels gravoirs au même endroit. Ces instruments ont d'ailleurs été retrouvés dans ou devant un certain nombre d'abris gravés de la région et, lorsqu'ils sont constitués d'éclats de silex analogues à ceux trouvés en milieu mésolithique, établissent un lien indirect entre cette période et les gravures.
Nous sommes donc en présence d'une part d'une présomption par la proximité de sites mésolithiques et d'abris gravés et, d'autre part, d'une relation indirecte par l'existence d'instruments souvent constitués d'éclats de silex de cette époque ayant servi à exécuter des gravures. Ces rapprochements laissent subodorer l'ancienneté de certaines d'entres-elles. Une relation directe sera fournie en 1981 lorsque J. Hinout fouillera la Grotte à la Peinture de Larchant et trouvera un bloc gravé enclos dans une couche archéologique mésolithique.
Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que toute gravure du massif date de 6000 à 8000 ans

COMMENTAIRES

Au terme de cette revue des principaux abris gravés de la Forêt Domaniale de Fontainebleau, le bilan est loin d'être nul. Il existe dans la partie domaniale 67 abris comportant des gravures que l'on peut qualifier du style «de Fontainebleau» dont 15 ont été brièvement décrits dans ces pages.

Particularités liées à la forêt domaniale

Ces abris gravés présentent un intérêt variable, quelques fois bien mineur, mais ils témoignent d'une fréquentation ancienne voire préhistorique qui couvre presque toutes les parties rocheuses la forêt. Certains présentent un intérêt particulier en raison de la qualité des gravures présentes comme les trois abris du Mont Aiveu avec leurs cervidés et leurs anthropomorphes, l'auvent Dresco à Fanchard avec ses vieilles grilles, la dalle des Couleuvreux abondamment décorée, la grotte des Orchidées à la Touche aux Mulets et ses figurations d'armes dont certaines pourraient remonter à l'Âge du Bronze. D'autres cavités offrent l'intérêt de se trouver à proximité de sites archéologiques comme au point de vue du Camp de Chailly, établissant une possible relation entre gravures et période mésolithique. D'autres encore semblent baliser d'anciens itinéraires comme la grotte aux Orchidées ou la suite des abris répartie le long du Rocher de Milly. Mais d'autres sont bien isolés, dans des massifs peu fréquentés, sans chemin d'accès bien évident, ajoutant au mystère de leur raison d'être.

Une même famille

Parmi les 1120 abris gravés de l'ensemble du Massif de Fontainebleau, qui s'étend schématiquement de Nemours à Rambouillet et d'Etampes à Melun, la commune de Larchant serait la plus riche avec 105 abris, suivi de près par la forêt des Trois Pignons et du Coquibus qui en contient une centaine. D'autres abris ont été trouvés depuis et chaque année apporte son lot variable de découvertes. Dans chaque cas, les gravures se trouvent dans des cavités, grottes, auvents ou abris divers mais toujours dominées par un surplomb ou un toit, montrant bien un désir de graver à l'intérieur de la roche. Il est possible que certaines de ces gravures aient été effectuées en plein air mais aucune n'a subsisté.

Une technique particulière

Il existe donc bien un fond ancien, mais qui a pu perdurer à travers les âges, de gravures relativement homogènes obtenues par frottement d'objets durs sur des surfaces de grès assez tendres et toujours abritées. Une telle technique d'abrasion n'autorise guère que des sillons plus ou moins grands, larges ou profonds mais toujours approximativement rectilignes, les courbes étant généralement rares et maladroites. Cependant on connaît aussi des cupules résultant de la rotation d'un outil et quelques rares cas de figures obtenues par percussion.
Le sillon obtenu par frottement est la base de multiples combinaisons ayant pour résultat soit des ensembles abstraits dont on ignore la signification, soit des figures symboliques relativement simples (croix, arbalétiformes, carrés, triple enceintes, rouelles malhabiles), soit enfin mais bien plus rares, des figurations naturalistes comme animaux ou anthropomorphes qui restent toujours très schématiques et rigides. La répartition des gravures sur les panneaux apparaît comme aléatoire, chaque graveur donnant l'impression d'avoir juxtaposé son motif aux autres, lorsqu'il ne gravait pas par dessus, sans tenir compte d'une disposition d'ensemble ou de composition. Et dans ces entremêlements de sillons, il est souvent difficile de distinguer qui a gravé quoi.

Le rationnel

De nombreuses hypothèses ont été avancées au sujet de ces gravures. On sait qu'en aucune façon les sillons n'ont servi de polissoir : l'accès souvent étroit des cavités, la disposition mal commode des surfaces, l'absence fréquente d'eau à proximité s'opposent à cette pratique, d'autant plus que les sillons n'ont jamais cet aspect lissé présents sur les véritables polissoirs néolithiques comme ceux bien connus dans la proche vallée du Loing. S'agissait-il d'écritures dont les clefs sont perdues ? S'agissait-il de comptabilités dont personne n'a encore trouvé les bases? S'agissait-il de signes de recon-

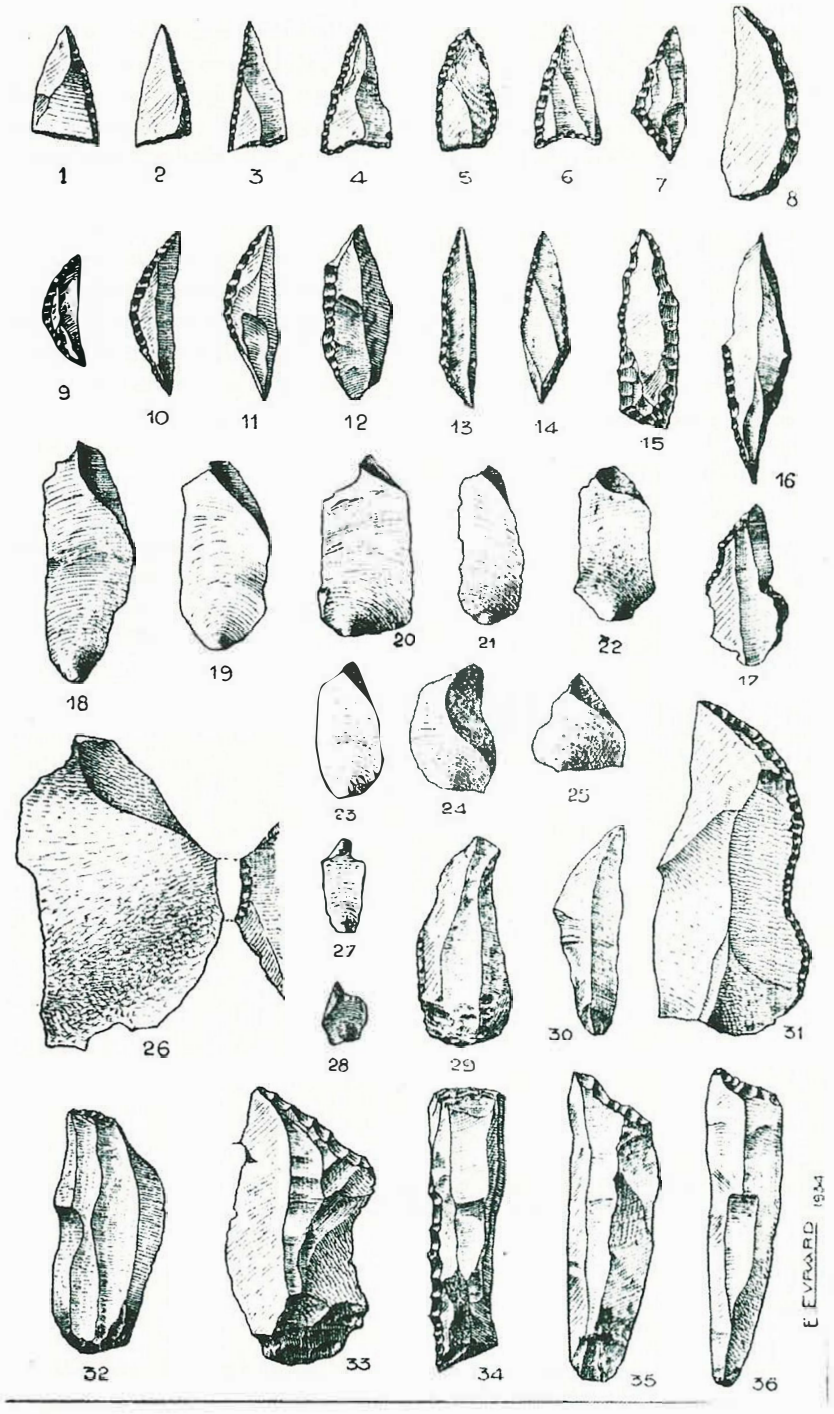

Fig. 23 - Point de vue du Camp de Chailly, silex taillés recueillis par Cabrol et Pauron (extrait de BSPF 1935)

naissance que nul n'a encore identifiés ? Certains ont pensé à des marques d'orientation, lesquelles seraient fort peu utiles car cachées au fond de cavités. D'autres imaginent que les grilles seraient des représentations de boucans ou de huttes vues de l'intérieur, mais n'en apportent pas de preuves. En fait aucune explication d'ordre rationnel ou pratique ne semble correspondre à ces gravures.

L'irrationnel

Reste à admettre l'irrationnel et l'on parle alors de rites religieux, initiatiques ou magiques. Les documents manquent terriblement dans ce domaine et on ne peut que faire des suppositions. Un rite est la manifestation d'une croyance, d'une religion, c'est-à-dire de tout un système organisé auquel on croit sans avoir de preuves de son existence réelle. Quelques croix latines ou calvaires témoignent par exemple, dans ces gravures, d'une inspiration chrétienne. Mais comment préciser et dire exactement dans quelle intention ces croix ont été gravées ? Et quels étaient les symbolismes et les croyances des peuplades préhistoriques qui fréquentaient la forêt? On ne peut qu'essayer de rassembler quelques éléments qui caractérisent les rites et tenter ensuite de remonter aux croyances, chemin bien périlleux ! Empruntons-le néanmoins.

Des déductions

On observe d'abord une volonté d'effectuer les gravures à l'intérieur de cavités, au sein de la roche, ce que l'on peut comprendre comme une recherche d'approche de divinités souterraines par exemple. Certains, à l'inspiration psychanalytique, voient dans ce désir d'intérioriser les gravures une forme de retour in utero, ce qui rapprocherait du culte d'une déesse-mère, souvent représentée au Néolithique.

Par ailleurs l'aspect répétitif de ces sillons peut être compris comme une forme de prière, d'invocation ou d'imploration. On peut ainsi imaginer que l'on gravait un sillon, puis un autre ou plusieurs comme l'on réciterait maintenant son chapelet ou d'autres feraient tourner un moulin à prière, prières uniques (un sillon) ou répétitives (plusieurs sillons) adressées à des puissances qu'il reste à déterminer. Cette explication est en tous cas admise comme probable par plusieurs chercheurs modernes spécialisés dans le domaine de l'art rupestre. L'apparition par la suite de figures symboliques ou naturalistes pourrait n'être qu'une variation de ce phénomène. Certains abris offrent une grande quantité de gravures montrant en cela une intense fréquentation. On peut imaginer que l'accès en était facile tout au moins à des époques antérieures. Mais d'autres recèlent très peu de gravures et se répartissent un peu partout, y compris dans des massifs isolés et manquant d'accès évident. On peut donc penser que les rites pouvaient s'accomplir individuellement par chacun et, au hasard des déplacements, quel que soit le lieu du moment qu'une cavité propice se présentait. S'expliquerait alors la répartition des abris gravés dans tout le massif gréseux du sud-ouest de l'Ile-de-France. La présence de gravures similaires dans les grès de l'Aisne ou de la Hottée du Diable, proche d'Ermenonville, procéde-

rait du même phénomène. S'expliquerait aussi l'absence de composition d'ensemble des panneaux gravés où chacun, dans une démarche individuelle, juxtaposait ses sillons ou figures sans chercher, à priori, à les intégrer consciemment aux autres gravures. Nous arrêterons là les suppositions et laisserons à chacun le soin d'imaginer d'autres développements.

Datation

Quant à la datation des gravures du massif, il est admis actuellement que les plus anciennes remonteraient à 6000 ou 8000 ans et seraient donc largement préhistoriques. Cependant il est difficile de faire le tri, d'autant plus que les mêmes sillons et grilles ont pu être tracés plus tard par des phénomènes de perduration mal expliqués. On sait aussi que toutes les époques postérieures au mésolithique ont laissé des traces dans les abris comme en témoignent, pour ne citer que quelques exemples, des figures propres au Néolithique (haches de Buthiers, déesse mère de l'auvent Vuibert), à l'âge du Bronze (rouelles diverses, ensemble épée lance bouclier de la grotte des Orchidées), à l'âge du Fer (haches d'allure métallique), au Moyen Âge (écus et casques du Vaudoué, cavalier du Coquibus) ou à l'époque contemporaine (Fleurs de lys, calvaires, inscriptions alphabétiques). Alors pourquoi toutes ces époque n'auraient-elles pas laissé des sillons et des grilles gravés selon des traditions ou des superstitions anciennes transmises oralement ou simplement imitées ? En fait rares sont les cas où il est possible d'attribuer un âge précis à une gravure.

Le patrimoine gravé historique ou préhistorique de la forêt domaniale de Fontainebleau avec ses 67 abris gravés connus, soit 6 % du total connu dans tout le Massif, n'en n'est pas moins représentatif et mérite respect de la part de chacun. Nous persistons à croire que la diffusion du savoir concernant ce patrimoine participe à sa protection dans la mesure où l'on respecte mieux ce que l'on connaît. Malgré tout, nous savons que ce n'est pas toujours le cas et le problème de la protection de ces sites n'a pas encore trouvé de solutions satisfaisantes. Cependant on ne peut que se féliciter du classement récent de la forêt de Fontainebleau en «forêt de protection», ce qui assure au moins la maîtrise foncière de ce patrimoine.

François BEAUX

Synthèse simplifiée d'une série de cinq articles publiés dans "La Voix de la Forêt" entre 2001 et 2005.

NOTES

*- Un nucléus, nuclei au pluriel, est le noyau qui reste d'un rognon de silex lorsque l'on a débité sur son pourtour des lames ou lamelles et qui prend alors une forme plus ou moins prismatique.